REVUE ILES D IMESLI, VOLUME 15, N°01 (2023), PP. 33-47



Comparaison des valeurs sémantiques des lexiques français et kabyle

Comparison of semantic values of French and Kabyle lexicons

Mustapha Tidjet¹

¹Centre de Recherche en Langue et Culture Amazighes, Bejaia mustaphatidjet@yahoo.fr

Article information

History of the article- Historique de l'article		
Received: 10/04/2020	Accepted: 10/11/2023	Publshed: 31/12/2023

Abstract

A permanent and uninterrupted contact of two centuries between Kabyle and French inexorably leads to a mutual influence between the two languages. At the social level, the consequence of education in French during the colonial period was the formation of French-speaking elite. It is this elite, poorly trained in indigenous languages, who today supports the translation into the Amazigh language; especially its Kabyle variant, mainly from French. In this contribution, certain false lexical similarities between the two linguistic systems, which can lead to bad decisions in the act of translation, are identified. Indeed, a translator can easily be misled by an apparent equivalence between two lexemes but which, moreover, cover areas with different meanings or even more easily in the case of "false friends" because having deceptively identical appearances.

Keywords:

comparative stylistics; lexicon; semantics; Amazigh linguistics; language contact

Résumé

Un contact permanent et ininterrompu de deux siècles entre le kabyle et le français conduit inexorablement à une influence mutuelle entre les deux langues. Au plan social, la conséquence de l'instruction en langue française durant la période coloniale est la formation d'une élite francophone. C'est cette élite, mal formée dans les langues autochtones, qui prend en charge aujourd'hui la traduction en langue amazighe, notamment sa variante kabyle, d'œuvres occidentales, essentiellement à partir du français. Dans cette contribution sont recensées certaines fausses ressemblances lexicales entre les deux systèmes linguistiques pouvant conduire à de mauvaises décisions dans l'acte de traduction. En effet, un traducteur peut facilement être induit en erreur par une équivalence apparente entre deux lexèmes mais qui, par ailleurs, recouvrent des aires de sens différentes ou bien de l'être d'autant plus facilement encore dans le cas des « faux amis » car ayant des apparences trompeusement identiques.

Mots clés : stylistique comparée ; lexique ; sémantique ; linguistique amazighe ; contact de langues.

Agzul

Anermis imezgi idumen snat n twinas n yiseggasen gar teqbaylit d tefransist yegla-d s uzriri meqqren gar snat n tutlayin-a. Deg uḥric inmetti, aselmed s tefransist deg talit n temhersa tarumit yessufey-d yiwet n tsuta tafransawalt. D taneggarut-a, ur neyri ara s tutlayin n tmurtis, i yetfen ass-a aybel n tsuqqilt yer tmaziyt, ladya tisenfelt taqbaylit, n leqdicat iberraniyen s umata, ldya wid n tefransist. Deg leqdic-a ad naf kra n tayunin timawalanin, yellan deg sin yinagrawen ilsanen, i yettemyefkan anzi gar-asent, amcabi-ya yezmer ad ay-yawi yer kra n tuccḍiwin deg tsuyelt. Deg tegnit ideg nla sin n yimawalen i d-yettbinen d igdazalen, maca s ufella kan, deg tilawt sɛan inurar isnamkanen mgaraden, yezmer ad yawi s sshala imsuyel yer tuccda deg usuyel.

Awalen isura: tasenyanibt timserwest; tasnamka; tasnilest n tmaziyt; anermis n tutlayin.

Auteur correspondant : Mustapha Tidiet <u>mustaphatidjet@yahoo.fr</u> ISSN: 2170-113X, E-ISSN: 2602-6449, (CC) EY-SR

Published by: Mouloud Mammeri University of Tizi-Ouzou, Algeria



Introduction

Dans quelques années, en 2030 exactement, le contact linguistique entre le français et le kabyle aura bouclé ses deux siècles d'existence. Cette longue période de contact, jumelée au prestige dont jouit le français, a eu, inexorablement, des influences multiples sur le lexique kabyle. Prestige en raison de la domination coloniale jusqu'en 1962. Durant cette période, le français jouissait de son statut de langue dominante (langue haute comme diraient les sociolinguistes), parce que c'est l'idiome des dominants et, comme conséquences, c'était la seule langue qui pouvait permettre une évolution sociale (langue de la science, de l'administration et de tous les échanges officiels).

Après l'indépendance, le français garde son statut de langue de science, du développement scientifique et technologique, et également une langue de promotion sociale, aux côtés de la langue arabe qui jouit d'un prestige encore plus important car elle est « langue de l'état et des institutions publiques » et aussi la « langue de la religion musulmane », alors que la langue amazighe, dont le kabyle n'est qu'une variante, fut complètement interdite. Cependant, sur le plan social, le français acquiert un statut particulier en Kabylie, il est utilisé comme rempart contre les politiques d'arabisation des pouvoirs politiques algériens. Ce sont « les options du pouvoir central algérien après l'indépendance, le déni identitaire du berbère et la volonté d'arabiser les populations berbérophones, qui ont poussé les Kabyles à se réfugier dans la langue de l'ancien colonisateur. Aujourd'hui le français est quasiment présent dans tout discours kabyle » (Tidjet, 2013 : 53).

Notre étude a pour objectif de faire un parallèle entre des unités lexicales des deux langues pour mieux saisir les différences sémantiques entre les deux systèmes linguistiques et, ainsi, mettre un outil d'aide à la prise de décision à la disposition des traducteurs. Comme il a été déjà souligné par beaucoup de chercheurs, « nous pensons qu'un traité de traduction doit proposer un répertoire de valeurs sémantiques permettant de mieux comprendre pourquoi certains mots jugés équivalents à première vue sont en fait sur des plans différents. Une erreur de traduction provient parfois du fait que le traducteur ne perçoit pas l'écart entre deux termes qui paraissaient de prime à bord interchangeables » (Vinay & Darbelnet, 1977 : 63).

Ces informations peuvent également servir d'outil d'appoint dans l'enseignement du FLE aux kabylophones et plus largement encore à tous les amazighophones, comme l'affirme Tarnaoui (2018 : 80), l'analyse

¹ Après l'indépendance de l'Algérie, les différentes constitutions élaborées au fil du temps ne définissent de statut que pour la langue arabe qui est langue nationale et officielle. Le français, malgré une très large utilisation, n'a pas de statut officiel. Pour le tamazight, c'est une réalité linguistique tout simplement innommable, qui est interdite de fait dans des situations officielles (école, justice, administration, etc.), et les militants dits berbéristes sont persécutés. Il a fallu attendre 1996; suite à un boycott scolaire, de presque une année, de toute la région de Kabylie; pour qu'elle soit enfin introduite dans la constitution sous une vague formule de composante de l'identité nationale : « les composantes fondamentales de son identité que sont l'Islam, l'Arabité et l'Amazighité » (préambule de la constitution du 28 novembre 2016).

contrastive « demeure un précieux outil pour faciliter l'acquisition d'une LE mais aussi son enseignement ».

Enfin, nous voulons attirer l'attention des Amazighs sur le risque des interférences du français dans leurs écrits. En effet, comme cité supra, le passage de tamazight à l'écrit s'est fait tardivement, et ceux qui ont initié ce passage sont en général formés dans la langue française. Ainsi, contrairement à la croyance généralement admise qui impute l'interférence, qui est « l'emploi quand on parle ou écrit dans une langue seconde ou étrangère, des structures appartenant a la première et/ou langue maternelle » (Brou-Diallo cité par Paye, 2018 : 61), à la langue maternelle, dans le cas particulier de l'élite instruite Kabyle, c'est le français - langue étrangère mais c'est la langue dans laquelle ils sont formés pour quasiment toutes les formes d'expressions écrites - qui interfère dans les écrits en tamazight. En effet, en l'absence de scolarisation dans cette dernière, la plupart de ceux qui ont assuré son passage à l'écrit sont des militants formés dans la langue française. Comme conséquence, leurs écrits sont truffés de calques sur leur langue de formation². Notre contribution leur est également destinée car « la comparaison impose une prise en compte de la langue de départ. On peut penser que, dans cette opération, les vertus des démarches contrastives rejaillissent sur la représentation de sa propre langue » (Blanche-Benveniste, 2001:52).

Comme cadre théorique et méthodologique, nous nous sommes inspiré des catégories sémantiques établies par Vinay et Darbelnet (1977), dans leur ouvrage élaboré pour faire la comparaison entre deux langues indoeuropéennes que sont le français et l'anglais et qui est devenu, depuis, un classique pour la stylistique comparée. Pour notre part, nous avons repris les mêmes catégories, notamment « différences d'extension d'une langue à l'autre » et « les faux amis » (pages 63 et 70), que nous avons légèrement réadaptées pour les besoins d'une comparaison entre des lexèmes kabyles et ce que nous avons jugé comme pouvant être leurs équivalents dans la langue française.

Le choix de ces deux catégories (citées supra) nous a paru crucial car en elles est incrusté le plus grand risque d'erreur dans une opération de traduction. En effet, un traducteur peut facilement être induit en erreur par une équivalence apparente entre deux lexèmes mais qui, par ailleurs, recouvrent des aires de sens différentes, ce qui peut advenir dans le cas de la première catégorie. On peut tomber dans l'erreur d'autant plus facilement encore dans le cas des « faux amis » car ayant des apparences trompeusement identiques.

² Le cas extrême est représenté par la presse écrite du début des années 90, où des journaux d'expression kabyle ont vu le jour. Ce sont des journaux édités par les deux partis FFS (Front des Forces Socialistes) et RCD (Rassemblement pour la Culture et la Démocratie), implantés essentiellement en Kabylie. La plupart des intervenants dans ces journaux ont recours, dans leurs contributions, à des traductions mot-à-mot à partir du français, « le résultat est que ces journaux sont souvent non-accessibles aux amazighophones natifs monolingues. Dans la plupart de ces écrits, il faut recourir au français pour comprendre un texte en apparence amazigh, car ces journalistes se contentent souvent de remplacer les mots français, dans des phrases pensées et écrites en français, par des mots amazighs » (Tidjet, 2016a : 88).

I. Différences d'extension d'une langue à l'autre

La polysémie est une caractéristique quasi-générale du lexique commun des langues naturelles. Ils sont rares les lexèmes qui soient strictement monosémiques. Même lorsque l'on croit avoir affaire à un monosème, il arrive souvent que son utilisation pour exprimer des contextes différents nécessite le recours à des unités lexicales différentes dans une autre langue. Ce qui peut être considéré comme étant de simples nuances sémantiques dans une même langue peut être perçu comme un changement radical de signification dans une autre. Pour donner un exemple de polysémie, faisons appel au poète chanteur kabyle Ait Menguellet (un poème transcrit et traduit par Tassadit Yacine, 1990 : 310) :

Ur zriy amek i tebda je ne sais ni le début

Ney amek i tekfa ni la fin

Tagsit n tzizwa d weɛrezzen de l'histoire des abeilles et des guêpes

Ad d-nini aven umi nesla je dirai ce que j'ai appris

D wayen i nezra et ce que j'ai vu
Ad ilin wid aa tt-ifakken et les sages concluront

Nous voyons bien que ce qui est exprimé par un même verbe en kabyle, *zer*, est rendu par le verbe français *savoir* dans le premier vers et par *voir* dans le cinquième. En fait, « les différences d'extension entre les mots de deux langues données constituent sans doute la distinction lexicologique la plus élémentaire » (Vinay & Darbelnet, 1977 : 63).

I.1. Différence d'extension sur le plan lexical

Si des différences de valeurs sont constatées entre des lexèmes de deux langues d'une même famille linguistique telles que le français et l'anglais, que beaucoup de linguistes citent comme exemples, à commencer par F. De Saussure lui-même dans son *Cours de linguistique générale*³, à plus forte raison entre deux langues appartenant à deux familles différentes comme c'est le cas du français et du kabyle. Dans une telle situation, c'est plutôt le fait de chercher des unités en tout point identiques qui serait difficile à trouver, le contraire est largement vérifiable simplement au niveau des unités du lexique de tous les jours (à défaut d'un lexique fondamental qui reste à déterminer pour le cas du kabyle). Pour nous en convaincre, regardons les quelques cas et exemples qui vont suivre.

I.1.1. Extension plus importante du lexème kabyle

Dans ce cas le français est plus précis car il possèderait plus d'unités pour rendre une même aire sémantique, comme montré dans les exemples suivants :

³ «Le français *mouton* peut avoir la même signification que l'anglais *sheep*, mais non la même valeur, et cela pour plusieurs raisons, en particulier parce qu'en parlant d'une pièce de viande appréciée et servie sur la table, l'anglais dit *mutton* et non *sheep*. La différence de valeur entre *sheep* et *mouton* tient à ce que le premier a à côté de lui un second terme, ce qui n'est pas le cas pour le mot français » (Saussure, 1990 : 185).

Afus désigne au sens premier « main », mais aussi « manche (de vêtement, d'outil); poignée, anse, oreilles (d'un objet). Poignée (contenance)... » (Dallet, 1982 : 232).

Ixef « bout » et« tête, chef, extrémité, pointe, sommet, cime ... », il est également exploité par la néologie pour signifier chapitre dans un livre.

Là où il n'y a que le mot *akersi* pour désigner cette espèce d'outil pour s'asseoir, le français possède une grande variété : chaise, banc...

Même les emprunts au français ne sont pas épargnés par ce traitement sémantique, c'est le cas de *tamacint* qui rend le sens d'appareil mécanique donc conforme au sens de son étymon « machine », mais il désigne aussi le « train ».

On se retrouve dans cette situation pour beaucoup de termes génériques : *azemmur* pour olives (en général) et oliveraie ou champs d'oliviers ; *lxux* « les pêches » et « champs de pêches », ...

Ainsi, si on ne fait pas le choix du bon équivalent lors d'une traduction, on pourra aboutir à un contre-sens. Nous avons relevé un bel exemple dans Tidjet (2016b : 79) : « dans le texte original, l'auteur s'adresse à sa tête et lui demande de rester éveillée, de ne pas se laisser surprendre par le sommeil en utilisant l'expression *kker ur ggan*. Dans la traduction on retrouve effectivement l'une des significations de *kker*, « se mettre debout », mais pas la signification qui convient au contexte décrit par le poète où ce mot prend le sens « rester éveillé ». La tête ne pouvant se lever, se mettre debout, c'est une fonction qui incombe au corps, il y a donc une erreur logique qui a été commise, ce qui fait que le message est altéré ».

I.1.2. Extension plus importante du lexème français

Inversement, là où le français n'a que le terme figuier, le kabyle possède, en plus du terme générique *agrur* (*iffit, tineqlin, ...*)⁴, des termes spécifiques selon le type de fruit (variété de figuiers), ainsi on trouve : *aberkan, azanğar, taɛemriwt, taḥeyyunt, tabiɛrust, tazerzurt, tayanimt,*⁵...

Quand on a déposé quelque chose en « un tas », en français on utilise les adjectifs petit, grand, etc. pour distinguer un tas d'un autre (selon la quantité déposée), alors qu'en kabyle on a recours au genre, ainsi *ageddud* réfère à un tas, *tageddut* est plutôt un petit tas ; et aussi selon la nature de la chose déposée, on dira *ageddud* n leybar « un tas de fumier » mais *taffa* n yirden « un tas d'épis de blé ».

I.1.3. Aires différentes

On peut trouver des mots qui, tout en ayant des aires d'intersection, c'est-àdire des parties communes de significations, ont aussi des sens qui ne se rejoignent pas, on parlera alors d'aires d'extensions différentes. On prendra comme exemple les deux verbes kabyles ay et français « prendre » qui ont des valeurs sémantiques communes dans certaines utilisations et différentes dans d'autres. Nous pouvons dire qu'ils ont des significations identiques, ou

⁵ On trouve évidemment en Français des noms pour distinguer des variétés produites en France.

⁴ Ce sont de différents mots utilisés, selon les différents parlers, pour rendre la même réalité.

tout au moins très proches, dans des expressions comme *ay tameṭṭut* « prendre femme », *tuy tmest* « le feu a pris », *ay abrid-ik* « prend ton chemin/ta route », *ay amḍiq* « prendre place ». Dans de telles expressions, la traduction est quasiment littérale. La situation est tout autre pour les expressions telles que *ay tafunast* « achète une vache », *ay awal* « obéir », *ay afus* « donner un baiser sur la main ». La traduction littérale pourrait aboutir à des expressions asémantiques pour le premier type qui nous aurait donné « prendre une vache », ou bien à des significations complètement différentes, sans aucune relation avec les sens des expressions sources, ainsi *ay awal* aurait été traduit par « prendre la parole »⁶ et *ay afus* par « prendre la main ». Dans l'autre sens, le verbe français *prendre* ne peut pas toujours être rendu par celui du kabyle *ay*, on a par exemple « prend ta valise » qui serait dit *ddem tabalizt-ik*, prend la parole par *ttef awal*, prend un taxi par *ttef aṭaksi*, prend la main par *ttef afus*...

Nous pouvons également citer la polysémie comme un autre grand écueil à surmonter par les traducteurs. En effet quelle est l'unité à choisir quand un mot polysémique a comme équivalent une multitude de lexèmes dans l'autre langue? Prenons le mot kabyle *ečč*, on pensera directement au français « manger » comme équivalent, et pourtant à y regarder d'un peu plus près on remarquera que ce sera une grande erreur de traduire *ečč* par manger dans :

Yečča-t-id deg wurar « il l'a gagné au jeu » ;

Ččan-t yiyeblan « il est submergé par les soucis » ;

Yečča-t ufus-is « sa main le démange » :

Yečča-tt deg ugerruy « il est atteint à la tête » ...

I.2. Différences d'extension sur le plan stylistique

Toutes les langues connaissent des styles d'expressions différents, ce qui est dénommé par « niveaux de langue » par Vinay & Darbelnet (1977 : 33). C'est évidemment le cas du français où l'on distingue différents niveaux, comme langue soutenue, langue familière, langue vulgaire, où bien langues écrite, littéraire, poétique, ou encore langue populaire, argot, etc. Même les langues à tradition orale, comme tamazight, n'échappent pas à la hiérarchisation des usages de la parole, d'où l'expression kabyle aḥeddad n wawal « forgeron de la parole », pour désigner un bon orateur. Pour le passage d'une langue à une autre, nous devons tenir compte de cette caractéristique linguistique : « Avant de traduire un texte, il importe d'identifier le registre auquel il appartient, le niveau de langue du vocabulaire, plus ou moins soutenu ou familier, afin d'en respecter les caractéristiques si possible dans le détail et, en tous cas, globalement » (Chuquet & Paillard, 1989 : 216).

⁶Nous avons choisi cette traduction qui paraît vraisemblable et qui peut induire en erreur même des personnes plus ou moins averties, alors que l'autre possibilité, « prendre le mot », est tellement grossière qu'elle ne pourrait résulter, à notre avis, que d'une traduction machinale de quelqu'un qui ne connaîtrait rien de la langue de Voltaire.

⁷ Pour plus de détails voir Vinay & Darbelnet (1977, pages 33 et suivante).

I.2.1. Mots techniques et mots usuels

Là où le français a des mots techniques et des mots usuels, en kabyle, ils seront en général rendus par un terme unique, exemple *tbib* pour médecin et docteur. C'est également le cas pour beaucoup de maladies qui ont un nom commun et un autre scientifique, ainsi nous avons « jaunisse » et « ictère » en français pour un équivalent unique en kabyle « *sawray* ». Cet état de fait se vérifie encore plus dans le cadre de certaines branches scientifiques particulières. Nous pensons notamment à la botanique. Aux noms de plantes spontanément créés au fil du temps, nous retrouvons des dénominations dites scientifiques pour le français, situation différente du kabyle qui ne possède que le premier type de noms. Ainsi, au terme kabyle *tarast* on retrouve deux équivalents en français, le nom vulgaire « ail faux poireau » et un nom scientifique « allium ampeloprasum » (Igui, 2020 : 70).

I.2.2. Sens propre et sens figuré

L'utilisation des mots dans leurs sens figurés est un procédé très productif dans les créations littéraires, mais également largement utilisé dans les communications ordinaires de tous les jours. Ce qui poserait un problème au traducteur serait l'utilisation d'un terme avec une valeur sémantique qu'il n'a pas dans la langue cible « ... les unités lexicales donnent lieu dans chaque langue à des glissements de sens métonymiques et métaphoriques (le « sens figuré ») qui ne coïncide que très partiellement d'une langue à l'autre » (Chuquet & Paillard, 1989 : 209). Ainsi l'expression kabyle yesea afus, littéralement « il a la main », signifie « il est bien introduit, il a des connaissances, il est pistonné », alors que son équivalent syntaxique dans la langue française qui est une autre expression figée, avoir la main, a un tout autre sens : « être habile, agile ». Nous remarquons que les deux expressions n'ont aucune relation au plan de la signification⁸.

La difficulté est moindre quand la traduction littérale d'une expression n'est pas une autre expression figée dans la langue cible. *Yesea anzaren*, litt. « il a le nez », a dans la première langue le sens de « homme d'honneur » alors que dans la seconde ce serait plutôt quelqu'un qui aurait un grand nez.

Bu twenza, litt. « celui au front », est un homme chanceux dans le kabyle alors qu'il serait un homme au front proéminent dans le français.

I.2.3. Sens intellectuel et sens affectif

Là aussi, le kabyle n'a pas développé d'opposition intellectuel/affectif, c'est pourquoi un terme unique *cicma* (ou *lkabini* dans certaines localités) est utilisé pour rendre les mots français « toilettes », « WC », « petit coin », « chiotte », etc., avec les différentes nuances que cela suppose.

Ceci ne veut pas dire que l'affectivité n'est pas rendue en kabyle, au contraire, plusieurs procédés sont utilisés pour rendre des valeurs affectives, le plus important est la dérivation expressive, qui nous permet d'associer au terme neutre *afus* « mains » des mots comme *tafettust* « petite menotte (bien

⁸ Il est d'autant plus difficile de débusquer ce type de pièges dans la traduction que les deux expressions sont, en apparence, interchangeables.

potelée) », et des termes péjoratifs comme *afux, afuḥ* « mains (dont on ne veut pas), difforme, mal proportionnée... ».

Cependant nous avons des usages qui peuvent se retrouver à peu près dans cette rubrique, mais également dans la rubrique précédente. Nous citerons l'exemple suivant :

Le mot *ibeccicen* « urines » est un mot vulgaire qu'on ne peut pas utiliser en présence d'une personne à laquelle on doit du respect, d'une personne âgée, ou en assemblée. Dans une situation où l'on doit observer une retenue dans son langage, on utilisera *aman n tasa* « l'eau du foie », on ne dira donc pas *ad beccey* « je vais pisser, uriner » mais *ad deyyrey aman n tasa* « je vais jeter/expulser l'eau du foie ».

I.2.4. Lacunes

- Dans l'amazigh

Tamazight étant une langue à tradition orale; ce n'est que dernièrement qu'elle a amorcé son passage à l'écrit; beaucoup de concepts qui sont considérés aujourd'hui comme étant des mots courants en français sont dans le cadre du kabyle, au mieux des néologismes nouvellement créés, et, au pire, ils n'ont tout simplement pas d'équivalents, ce qui place le traducteur dans la position de néologue devant créer pour combler. En partant de cette situation de traducteurs/néologues, nous avons relevé deux types de lacunes qui sont les termes manquants et les emprunts.

-Termes manquants

En raison du cantonnement du kabyle à un usage très restreint des besoins quotidiens, les locuteurs se contentent de communiquer sur des réalités très immédiates ne nécessitant pas d'effort d'abstraction, d'où le manque de mots pour exprimer l'abstraction en général, et les concepts abstraits relatifs aux cultures occidentales en particulier, françaises plus précisément pour le cas spécifique de cette contribution. Comme conséquence, il n'a pas été forgé de dénominations pour rendre ces réalités non-endogènes. On retrouve dans cette situation pratiquement tous les concepts modernes mais aussi beaucoup de termes génériques, religieux et de concepts qui ne sont pas en relation directe avec la culture autochtone. Ainsi, pour rendre le mot « dessert », Hamoum (2009 : 22) forge le terme asegri qui est dans la langue courante un nom d'action verbale du verbe segri « faire en dernier, à la fin ». Dans le même ouvrage nous relevons asebdad « une statue » (page 136), forgé sur le verbe bded « être debout, s'arrêter », Igli « un horizon » (page 139), du verbe yli « tomber » ... On retrouve la même démarche chez Ait Ighil : iwennayen « racontars » (page 137) de ini « dire ».

-Emprunts

Traditionnellement il est, généralement, fait appel aux emprunts pour combler ce genre de manques. Mais en raison de l'utilisation, par le pouvoir algérien, de la langue arabe comme argument pour justifier la négation de l'identité amazighe, il s'est développé un comportement de rejet de cette langue et, comme conséquence, beaucoup d'emprunts à l'arabe ne sont plus,

⁹ A noter qu'ici l'auteur n'a pas eu recours aux morphèmes de dérivations attestés, il s'est contenté d'une ressemblance phonétique entre le terme kabyle et le néologisme.

socialement, les bienvenus dans le kabyle (cf. Tidjet, 2006). Les traducteurs n'ont d'autres choix que de se ranger à ce sentiment général de rejet, ils essayent donc, autant que possible de les éviter même en ayant recours, pour ce faire, à des créations néologiques :

Tanaragt « une voisine » (Hamoum, 2009 : 19), est une création néologique pour remplacer l'emprunt arabe *tağaret*, pourtant bien intégré dans le langage courant.

Nous pouvons faire la même remarque pour *iskiwen* « nids » (Ait Ighil, 2003 : 20) qui est utilisé à la place de l'emprunt *leecuc*.

- Dans le français

Les lacunes ne concernent pas seulement le kabyle, il arrive que des lexèmes kabyles ne trouvent pas d'équivalents en français à l'instar des concepts propres aux mœurs et croyances locales. Nous citerons, ci-après, quelques exemples.

Il y a une croyance en Kabylie qui dit que l'âme d'une personne assassinée ne rejoint l'au-delà qu'après que la dette de sang soit payée, c'est-à-dire la vengeance accomplie. Avant cela, chaque année, à la date anniversaire et sur le lieu du meurtre, le défunt revient réclamer son dû en émettant un son dénommé *anza* « cris ou gémissement mystérieux entendu après un meurtre (et souvent chaque année à l'anniversaire) » (Dallet, 1982 : 590).

Dans les pays à paysannerie dominante comme en Afrique du Nord, le vent jouit d'une attention particulière et, par conséquent, on distingue les catégories de vents par leurs chaleurs, leurs intensités, leurs directions, leurs utilisations ou fonctionnalités, etc., c'est ce qui a donné naissance à des termes difficilement traduisibles en français, comme c'est le cas de *aneznaz* « bercement par un vent léger avec température chaude. Assoupissement causé par ce bercement » (Dallet, 1982 : 589).

I.2.5. Dérivation irrégulière

Dislocation des familles étymologiques : la dérivation est un phénomène assez régulier en langue amazighe, cependant, contrairement à l'arabe qui présente quasiment toujours des familles dérivationnelles régulières avec des sens souvent prévisibles à partir du schème et de la racine, le berbère connait un processus de lexicalisation assez avancé. Ceci donne, dans une large mesure, une autonomie suffisante aux dérivés pour avoir des vies propres différentes du lexème de base, et de ce fait leurs sens deviennent si éloignés qu'on ne peut les rattacher à une même famille, ce qu'on peut constater dans les exemples suivants :

A partir de *del* « couvrir » on a obtenu *zdel* « couver », *tizdelt* qui est une plante, *timedlin* pierres funéraires avec lesquelles on recouvre le mort avant de rajouter de la terre dessus.

De la même racine *err*, « fermer », sont formés *tiswert* « bouchon » et *tawwurt* « porte ».

On a aussi yli « tomber » et tiseylit « barrière (qui empêche le passage) », iseyliyen « figues qui tombent avant maturité » ; asettaf « noir », busettaf « puceron » ; azeggay « rouge », tabuzeggayt « rougeole et un tas de maladies des plantes », etc.

Et même les schèmes les plus vivants nous réservent parfois de grandes surprises, c'est le cas notamment du schème du genre qui est utilisé avec un

nombre très réduit et bien connu de valeurs sémantiques qui sont : la distinction du mal de la femelle (aqcic/taqcict « garçon/fille »), le grand du petit en termes de dimensions (abuqal/tabuqalt « tasse/tasse aux petites dimensions »), le générique de l'unité (azemmur/tazemmurt « olive en général, oliveraie/olivier »), enfin, c'est un procédé de formation expressive avec, souvent, une valeur péjorative comme dans argaz « homme » et targazt « homme femelle/efféminé).

On le retrouve dans plusieurs exemples, cependant, comme procédé de formation du lexique avec des significations impossibles à prévoir :

Aerur « dos » taerurt « bosse »

Afus « main » tafuset « menotte » mais aussi « gerbe »

Aqemmuc « bouche » taqemmuct « petite bouche » mais surtout « un baisé sur les lèvres »

Il y a également les cas où une langue sépare entre l'objectif et le subjectif quand l'autre les confond. Par conséquent, il arrive souvent que l'une des deux langues rende par une même forme ce que l'autre réalise en utilisant deux formes distinctes. Ceci est notamment constaté dans les références aux réalités concrètes/abstraites :

Učči « fait de manger et nourriture », *tira* « fait d'écrire et écriture », *tikli* « marche et fait de marcher », *tiyrit* « coups et fait de frapper et même le bâton qui sert d'outil (dans certaines régions) », *tamuyli* « regard et fait de regarder », *izri* réfère normalement à la vue mais on le trouve dans certaines utilisations désignant les yeux.

De l'autre côté nous avons pour le terme linguistique deux équivalents kabyles, *tasnilest* « science qui a comme objet d'étude *la langue* » et *asnilsan* « relatif à la langue ».

Les adverbes français n'ont pas une série équivalente dans la langue amazighe, c'est pourquoi un même mot peut être rendu par différentes expressions selon le contexte, ainsi pour *largement* on aura : il te suffira largement « *ad ak-d-yekfu s zzyada* », il te dépassera largement « *ad k-iɛeddi s waṭas* » ;

Le français non plus ne possède pas de série pour rendre les adjectifs berbères formés par *bu/mm* « celui au/celle à », « il s'agit d'un schème de dérivation nominale sur base nominale, on le rajoute à des substantifs pour en faire des adjectifs. Sur le plan sémantique il recouvre beaucoup de nuances comme les caractéristiques, les caractères, les qualités, les métiers, etc. » (Tidjet, 2016c : 13-14), exemples :*bu xenfuc* « l'homme au grand nez », *bu geffus* « celui qui est estropié du bras », *mm leḥnak* « la joufflue », etc.

II. Les faux amis

« Sont de faux amis du traducteur ces mots qui se correspondent d'une langue à l'autre par l'étymologie et par la forme, mais qui ayant évolué au sein de deux langues et, partant, de deux civilisations différentes, ont pris des sens différents » (Vinay & Darbelnet, 1977 : 71).

Dans le cadre du français et du kabyle, ces cas sont représentés, essentiellement, par les emprunts kabyles au français. Or « la valeur d'un élément lexical n'est que partiellement prévisible en fonction de son étymologie ; elle est déterminée par sa place dans le système auquel il

appartient » (Chuquet & Paillard, 1989 : 222), ce qui est illustré par l'exemple suivant :

« Sliy i uṭaksi/ Mi lliy yides/ at-tezweğ assagi/ usan-d akw yures J'ai entendu arriver le taxi/ alors que j'étais avec elle/ elle se marie aujourd'hui/ ils sont tous venus la chercher » (Yacine, 1990 : 173).

Ici, le mot *aṭaksi*, qui est un emprunt au français, réfère à « voiture en général », qui peut comprendre aussi bien un véhicule particulier, une voiture de service qu'une voiture de location, alors qu'en français « taxi » est un terme technique qui désigne spécifiquement les voitures de location.

II.1. L'aspect sémantique

Quand un mot passe d'une langue à une autre, il est généralement soumis à trois traitements linguistiques. Un traitement phonético-phonologique qui consiste à ramener l'emprunt au système phonétique de la langue qui emprunte, c'est-à-dire au système articulatoire de la langue cible pour en faire un mot facilement prononçable par les locuteurs de cette langue. Ainsi, les sons de la première langue sont remplacés par des sons qui leur sont proches dans la seconde (exemple : *abaki* pour « un paquet »).

Un traitement morphologique qui est le fait d'habiller un mot exogène par la forme de la langue emprunteuse, comme par exemple la berbérisation d'un nom français par l'adjonction des modalités nominales du kabyle (genre, nombre et état).

Enfin, et c'est ce qui nous intéresse le plus dans le cadre de cette rubrique, un traitement sémantique nécessaire pour l'intégration de la nouvelle unité dans les interactions de sens qui existent entre les différentes unités constitutives du système linguistique. L'intégration sémantique peut, elle aussi, se présenter sous quatre aspects différents selon que l'emprunt garde, gagne ou perd des valeurs sémantiques en comparaison avec son étymon de départ. « Hormis certains lexèmes qui ont des significations précises et bien circonscrites, les emprunts sont le plus souvent réinterprétés, ce qui leur permet d'acquérir ou de perdre des sèmes. En fait, ils acquièrent une certaine autonomie par rapport aux lexèmes originels quand ils ne s'en détachent pas totalement » (Tidjet, 2013 : 58). Selon le traitement sémantique subi, nous avons dégagé quatre situations.

L'emprunt garde le même sens que son étymon, c'est le cas le moins courant car un terme emprunté est toujours influencé par l'environnement lexical de la langue d'arrivée. Il ne peut, généralement, pas garder exactement une même extension de sens. Même s'il arrive à conserver son sens premier, l'emprunt acquiert une vie propre dans la langue adoptive différente de celle de son étymon dans la langue source. Cependant ces cas existent, surtout quand il s'agit de termes techniques avec des sens très précis. Nous avons relevé quelques exemples, comme : *lbala* « une pelle », *tabla* « table », *labyu* « un avion », *abunun* « un boulon » ; dans la terminologie relative à la maçonnerie nous avons relevé *tazitrit* « un étrier », *tanirburt* « une nervure », *taputrelt* « une poutrelle », etc.

Une unité peut acquérir des valeurs sémantiques nouvelles, c'est-à-dire avoir une plus grande extension, c'est le cas de *aṭaksi* « un taxi », cette espèce de voiture avec chauffeur qu'on peut louer pour un trajet déterminé, mais dans le cadre du kabyle il réfère aussi au chauffeur de cette voiture dans l'expression *ixeddem d aṭaksi* « il travaille comme chauffeur de taxi », et à

toute voiture en général, yuy-d aṭaksi d ajdid « il a acheté une voiture neuve » ;

Ou, au contraire, perdre de son extension en perdant une partie des sens qu'il rend dans la langue d'origine et garder ceux qui ne sont pas rendus par d'autres unités dans la langue cible. Par exemple *lbiru* du français « bureau » mais il désigne exclusivement un box d'un agent d'administration comme dans *lbiru n dirictur*« le bureau du directeur » ;

Automobile, tout véhicule équipé d'un système mécanique pour assurer son déplacement, a donné *tumubil* qui est un terme référant spécialement aux voitures modernes.

En fin, on a le cas où l'emprunt perd quasiment tout lien avec le sens de son étymon, comme *azubri* qui vient du français « ouvrier », mais le sens neutre étant rendu par le mot *axeddam*, il prend un sens un peu péjoratif d'ouvrier travaillant dans un chantier où il est sous-entendu travaillant dur, exploité et mal rémunéré. Il est souvent utilisé pour rendre la notion de prolétaire.

II.2. L'aspect stylistique

Ici nous pensons aux emprunts qui ont à peu près gardé leurs sens originaux mais qui, cependant, ont acquis des valeurs affectives, péjoratives ou ironiques différentes. Ainsi le lexème kabyle *abidun* et son étymon français « bidon », ne sont pas toujours interchangeables en passant des expressions françaises à celles du kabyle et vice-versa. En effet dans l'expression française « c'est bidon » il réfère à une information erronée et fausse, alors que dans celle du kabyle *d abidun kan* « c'est un bidon », il réfère ironiquement à une personne flasque, lente et surtout un peu niaise, cependant dans la traduction littérale elles sont à peu près équivalentes.

III. Différence des catégories grammaticales

En raison des différences dans la manière d'appréhender le réel, les mêmes réalités sont rendues par des lexèmes qui appartiennent à des catégories grammaticales différentes en passant d'une culture à une autre. « Ce qu'une langue exprime par exemple par des moyens syntaxiques est exprimé avec des moyens lexicaux dans une autre langue ou ce qui est exprimé par un verbe dans une langue est rendu par un nom dans une autre. Dans cette perspective, les problèmes lexicaux dont une lexicologie contrastive devrait s'occuper sont de nature sémantique et syntaxique à la fois » (Tarnaoui, 2018 : 79).

III.1. Le genre

Ce qui vient directement à l'esprit est la différence du genre, certaines réalités sont rendues par le masculin en français et le féminin en tamazight. Les noms français : un village, un figuier, un corbeau, sont respectivement rendus en kabyle par les formes féminines : taddart, tagrurt/taneqlet, tagarfa.

A l'inverse, d'autres réalités réalisées par des formes féminines en français se retrouvent masculines en tamazight : la lune, la terre, la maison, la route,

une montagne, une souris, la tête, la main sont respectivement rendus par : ayyur, akal, axxam, abrid, adrar, ayerda, aqerruy, afus.

III.2. Le nombre

Même le nombre qui est bâti sur des réalités plus objectives, un pluriel est un pluriel pour tous, un singulier l'est également pour tout le monde. Mais nous avons des unités lexicales qui contredisent cette logique. C'est le cas notamment quand il est question des réalités non comptables, nous avons par exemple l'eau qui est désignée par une forme plurielle en kabyle, *aman*, alors que nous avons, en français, les deux formes, le pluriel et le singulier : l'eau/une eau : les eaux.

Il y a même des langues qui établissent des formes pour des quantités intermédiaires entre le « plusieurs » et l'unité, c'est le cas par exemple de la langue arabe qui en a trois formes : le singulier, le pluriel et le duel.

III.3. Différence des catégories syntaxiques

Il arrive qu'une même unité linguistique d'une langue soit rendue par des unités lexicales appartenant à des catégories syntaxiques différentes dans l'autre langue. Par exemple le terme français « linguistique » est rendue en kabyle par trois formes différentes selon le contexte. Il y a une première forme pour désigner la science qui s'occupe de l'étude des langues, tasnilest. La deuxième forme, tasnilsant, est l'adjectif formé à base de ce nom. Ainsi l'expression une théorie « linguistique » sera rendu en kabyle par tizri « tasnilsant ». Pour rendre la notion « relatif à la langue », le français utilise la même forme lexicale, c'est-à-dire *linguistique*, quand le kabyle possède une troisième forme tutlayant (ou sa variante tamutlayt). Nous aurons donc géographie *linguistique* mais son équivalent kabyle sera tutlayant/tamutlayt¹⁰.

Même les emprunts faits au français peuvent subir un changement de catégorie syntaxique : « Un certain nombre d'unités changent complètement de catégorie en passant d'une langue à une autre. Nous pensons notamment à ces locutions françaises qui sont transformées en mots simples : la locution adverbiale à-peu-près se transforme en adverbe simple apipri « à peu près, approximativement », et permet, grâce au morphème verbalisateur s-, la formation de spipri « faire approximativement » » (Tidjet, 2013 : 60).

Conclusion

Il est bien admis que le passage d'une langue à une autre requiert une grande attention. Quand il s'agit de deux langues n'appartenant pas à la même famille linguistique, comme c'est notre cas ici, une vigilance plus accrue encore est exigée. Il faut non seulement éviter l'écueil des calques syntaxiques mais, au niveau du lexique, se pose la problématique du choix des équivalents lexicaux. Le lexique présente autant de difficultés pour le traducteur que les tournures syntaxiques, sinon plus.

¹⁰ Cette dernière forme est obtenue par dérivation sur la base nominale *tutlayt*. A noter que le kabyle distingue entre *iles* « langue organe » et *tutlayt* « système de communication ».

Comme nous venons de le voir tout au long de cette modeste contribution, les pièges qui guettent un traducteur, quand il s'agit de rendre les significations d'un lexème d'une langue dans une autre, sont nombreux. Ces pièges sont encore plus difficiles à détecter lorsque les lexèmes en question ont en commun certaines aires de significations mais sont différents par ailleurs.

Cet article ne peut être considéré que comme une ébauche. Il nous faudra d'autres travaux pour traiter de toutes les catégories sémantiques définies par Vinay & Darbelnet et qui ne seront, à leur tour, que des prémices pour la naissance d'une stylistique comparée amazigh/français.

Bibliographie

- Ait Ighil, Mohand, 2003, *Tchekhov s teqbaylit*¹¹, édité à compte d'auteur.
- Blanche-Benveniste, Claire, 2001, *Nouveaux apports de la grammaire contrastive des langues romanes*, in Isabel Uzcanga et *al.* (eds.), Presencia y renovación de la lingüística francesa, Salamanca, pp.41-54.
- Chuquet H. & Paillard M., 1989, *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Ophrys éditions, Paris.
- Dallet, Jean-Marie, 1982, Dictionnaire kabyle-français (parler des At Manguellat), éditions SELAF, Paris.
- Hamoum, Ahmed, 2009, *Amnetri*, édité au compte d'auteur, ISBN : 978-9947-0-2753-0 (traduction de « Le Vagabond » de Guy De Maupassant).
- Paye, Ndeye Maty, 2018, « Analysis of linguistic interferences produced by Gambian learners of french as a foreign language: for a contrastive linguistic sapproach » in *Studii de gramatică contrastivă Nr.29/2018, pp. 53-65*.
- Saussure (De), F., 1990, Cours de linguistique générale, ENAG éditions, Alger.
- Smail-Iggui, Saliha, *Etude du lexique kabyle des plantes : approche ethnolinguistique*, Doctorat nouveau régime, université de Tizi-Ouzou, 2020.
- Tarnaoui, Moulay Mohamed, 2018, « Analyse contrastive FLE/tachelhit : le cas des prépositions. Diagnostique des difficultés et remédiations didactiques », in *Studii de gramatică contrastivă* 30/2018, pp. 69-81.
- Tidjet, Mustapha, 2013, «Le français dans le kabyle: emprunts et calques» in *Mélanges Francophones*, Annales de l'Université « Dunărea de Jos » de Galați, Fascicule XXIII, volume VII, n°9, éd. Galati Université Presse, Roumanie, pp. 53-68.
- Tidjet, Mustapha, 2016a, « Ebauche d'une étude contrastive : syntagmes kabyles et français » in *revue contrastive linguistics n*° 5, The journal of Ural State Pedagogical University Ekaterinburg, Russia, 2016, pp. 87-94. (article consultable en accès libre sur :

-

¹¹ La traduction de ce titre donnera « Tchekhov en kabyle ».

- $\frac{http://journals.uspu.ru/attachments/article/1194/11SL_2016\%20}{Fr.pdf)$
- Tidjet, Mustapha, 2016b, « Signification ambiguïté et traduction » in *Atelier de traduction n*° 25, Editura Universității, ŞtefancelMarev' din Suceava, 2016, pp. 77-86. (Accessible sur :
- http://www.usv.ro/fisiere_utilizator/file/atelierdetraduction/arhive/2016/r-def-Atelier%2025.pdf
- Tidjet, Mustapha, 2016c, *Dictionnaire des patronymes algériens, Tome I : At Yemmel*, Office des Publications Universitaires, Alger.
- Vinay J.P. & Darbelnet J., 1977, stylistique comparée du français et de l'anglais, (nouvelle édition revue et corrigée), Didier éditions, Paris.
- Yacine, Tassadit, 1990, Ait Menguellet chante, éditions Bouchen/awal, Alger.
- Zellal, Brahim, 2010, *Le roman de Chacal*, éditions Achab, Tizi Ouzou, Algérie (première édition : Awal-L'Harmattan, Paris, 1999).